



EN DIRECT DE LA FRIJQ

VENDREDI, 22 JUILLET 2022

Bonjour chers membres,

Nous souhaitons vous transmettre quelques informations importantes concernant la 7^e vague de la COVID-19 en cette période estivale.

MESURES COVID-19 7^e VAGUE - TEMPS SUPPLÉMENTAIRE

Bonne nouvelle ! Suite à nos représentations (depuis quelques jours) auprès du ministre de la santé, monsieur Christian Dubé, nous tenons à vous informer **qu'à compter d'aujourd'hui (22 juillet 2022) et ce, jusqu'au jeudi, 22 septembre prochain**, vous pourrez faire des demandes auprès de votre établissement concernant les frais pour le temps supplémentaire de votre personnel dans le cadre de la 7^e vague de la Covid-19. Vous recevrez sous peu, de votre établissement, une note vous informant des modalités pour vos réclamations en lien avec le surcroît de travail de votre personnel dû à la COVID.

De plus, nous vous demandons, dès qu'un cas de Covid-19 se déclare dans votre milieu, de **communiquer directement avec votre établissement** le plus rapidement possible. Si vous avez besoin de personnel supplémentaire ou autre service (matériel de protection etc.) dû à la Covid-19, **veuillez, au préalable, faire autoriser ces dépenses** par votre établissement pour fin de remboursement.

Encore une fois, nous vous invitons à la prudence au cours des prochaines semaines afin de réduire le plus possible la propagation du virus de la COVID-19, notamment auprès des personnes les plus vulnérables ou à risque de complications. Il s'avère crucial de réitérer certaines mesures de vigilance encore de mise. Celles-ci ont pour but de protéger efficacement votre milieu.

Il demeure toujours essentiel d'isoler vos usagers lorsqu'ils présentent des symptômes compatibles avec la COVID-19. **Il est recommandé de faire passer un test rapide** pour confirmer l'infection (le test pourrait n'être positif qu'après trois ou quatre jours après le début des symptômes). L'isolement complet est nécessaire pendant cinq jours après quoi, pour une autre période de cinq jours, il est possible de reprendre certaines activités essentielles, mais en portant un masque lors de toute interaction sociale durant cette période. La personne infectée reste contagieuse généralement pendant 10 jours. Il est donc recommandé d'éviter les activités en public non essentielles pendant cette période, par exemple : les sorties au restaurant, les visites chez des amis, les grands rassemblements ou la participation à des festivals, notamment.

En cette période de vacances et d'activités festives estivales qui s'amorce, il demeure essentiel de rappeler la pertinence de certaines mesures de vigilance appropriées pour éviter une augmentation des cas. Nous vous invitons donc à **prendre les mesures nécessaires** pour prévenir une telle hausse, tout en profitant pleinement de l'été, de manière sécuritaire et responsable.

Il est pertinent de rappeler **quelques mesures de base** afin de mieux se protéger et de protéger vos usagers de la COVID-19 au cours des semaines à venir : conserver une distance avec les autres personnes, notamment dans les lieux publics fréquentés par des foules, se laver les mains aussi souvent que possible, avoir une bonne hygiène respiratoire en toussant par exemple dans son coude, porter le masque au besoin et rencontrer les gens à l'extérieur lorsque cela est possible.

En ce qui concerne **la vaccination**, il est recommandé, tout particulièrement dans le contexte actuel, que les personnes de plus de 60 ans ou souffrant de maladies chroniques puissent accéder à une quatrième dose dans les meilleurs délais. Ces personnes sont invitées à s'en prévaloir s'ils ont reçu leur troisième dose depuis au moins trois mois, ou encore, s'ils ont eu la maladie depuis plus de trois mois. S'il y a des personnes qui désirent se faire vacciner Ils peuvent le faire facilement en s'inscrivant sur Clic Santé.

[Rappel - Inscription au Programme de formation et de perfectionnement 2022-2023](#)

Pour de plus amples informations, veuillez adresser vos demandes à l'adresse : info@frijq.ca, à l'attention de France Charbonneau, qui se fera un plaisir de vous répondre.

[Rappel Journée Formation et d'échange de la FRIJQ](#)

Nous vous informons que la **Journée de formation et d'échange annuelle de la FRIJQ** se tiendra le **jeudi 22 septembre** de 8 h 30 à 19 h, à l'Hôtel Imperia de Terrebonne. Si vous avez des sujets ou des conférenciers à nous proposer, veuillez transmettre vos suggestions à l'adresse : momassie@frijq.ca.

[Rappel - Vacances estivales et heures de bureau de la permanence](#)

Les heures de bureau de la permanence sont du **lundi au jeudi, de 8 h 30 à 16 h.**

Les **vacances estivales se tiendront du vendredi 22 juillet au 7 août 2022** inclusivement.

Nous vous remercions encore une fois de votre collaboration habituelle et nous vous rappelons que, pour toutes questions, vous pouvez les acheminer à l'adresse : momassie@frijq.ca ou info@frijq.ca ou encore, nous joindre par téléphone au 450 818-8808 et ce, en tout temps.

De très belles vacances à vous tous,

